



## COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC (CVLE)

### COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

20 septembre 2022, de 19h00 à 21h00

Rencontre en ligne

#### PRÉSENTS

David Sénéchal, Ville de Québec  
Fatao Traore, Conseil régional de l'environnement  
Jean Landry, OBV Charlevoix-Montmorency  
Majella Pichette, MRC Côte-de-Beaupré  
Marie-Christine Alarie, Communauté métropolitaine de Québec

Michel Beaumont, Élu de la Ville de Beaupré  
Paula Guillet, OBV Charlevoix-Montmorency  
Reynald Cormier, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps  
Roxanne Saint-Laurent, Ville de Québec  
Richard Laramée, Ville de Québec

#### ABSENTS

Denis Lachance, Corporation des sentiers  
récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré  
Marie-Josée Asselin, Élu(e) de la Ville de Québec  
Martin Leith, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Michel Simard, Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges  
Pascale Despins, Citoyenne de Saint-Joachim  
Robert Caron, Citoyen de Saint-Tite-des-Caps

#### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 20 septembre 2022
3. Adoption du compte rendu du 14 juin 2022
4. Suivi environnemental
5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ
6. Bilan financier
7. Varia, site internet
8. Prochaine rencontre – 6 décembre 2022
9. Fin de la rencontre

Compte rendu du CVLE	Actions/Suivis à faire
<p><b>1. Mot de bienvenue</b></p> <p>19h37 : Jean Landry (en remplacement du président) ouvre la rencontre.</p>	
<p><b>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Jean Landry fait la lecture de l'ordre du jour. Le sujet du site internet est ajouté au Varia.</p>	
<p><b><i>Résolution CVLE 2022-09-20 n° 1 — l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Beaumont et appuyée par Majella Pichette.</i></b></p>	
<p><b>3. Adoption du compte rendu du 5 mai 2022</b></p> <p><i>Mme St-Laurent précise qu'elle est toujours en attente d'une réponse du MELCC et n'a donc pas de documents à transmettre.</i></p> <p>Quelques corrections sont à apporter dans le compte-rendu de la présentation de Mme Alarie.</p> <p>Le compte rendu est adopté par les membres.</p>	<p>Paula : Apporter les corrections souhaitées au compte rendu de la rencontre précédente.</p>
<p><b><i>Résolution CVLE 2022-09-20 n° 2 — l'adoption du compte rendu du 14 juin 2022 est proposée par Majella Pichette et appuyée par Jean Landry.</i></b></p>	
<p><b>4. Performances environnementales du lieu d'enfouissement, printemps – été 2022. Présentation de Mme Roxanne St-Laurent</b></p> <p>Présentation de l'installation, description et localisation à Saint-Joachim.</p> <p><b>Programme de suivi environnemental :</b> 3 fois par année (printemps été et automne), sont suivis les eaux superficielles, les eaux souterraines, l'étanchéité du LET, le traitement du lixiviat, et les biogaz. Pour le traitement du lixiviat, des suivis hebdomadaires et mensuels s'ajoutent.</p> <p><b>Résultats – eaux superficielles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dépassement naturel en fer (teneur de fond)</li> <li>- pH plus faible que la norme (5,86 et 5,96 pour une norme de 6). Cette baisse du pH peut s'expliquer par la quantité de matière organique et la fonte de la neige au printemps.</li> </ul>	

- Dépassement de la DCO dans la station en aval du LES. La DCO est liée aux MES dans l'eau, ce dépassement peut s'expliquer par une grande quantité de MES et un faible débit d'eau lors de l'échantillonnage.

**Résultats – eaux souterraines :**

- Non-conformité en chlorures et nitrites-nitrates dans un puits, pour la première fois. Les dépassements ont été investigués, sans résultat mais le dépassement ne s'est pas reproduit à l'été. S'il y avait un problème sur l'intégrité du système, le problème se serait observé à l'été aussi.
- Teneurs de fond en manganèse et fer dissous.

**Résultats – étanchéité du LET :**

- Conforme au printemps, sec en été

**Résultats – lixiviat traité :**

- Une non-conformité le 27 juillet 2022 en coliformes fécaux. Un traitement au peroxyde d'hydrogène a été effectué. Deux échantillons avaient été prélevés, et l'un des deux est conforme, donc le dépassement pourrait être une erreur au niveau de l'échantillonnage ou de l'analyse. Aucune autre problématique n'a été relevée.
- Suivi mensuel des BPC : aucune détection en 2022 dans le lixiviat traité, mais le lixiviat brut contient des BPC.
- Un dépassement en mercure a été relevé durant l'été dans le lixiviat traité, mais pas dans le lixiviat brut. À la suite de ce dépassement, ce suivi est effectué à chaque semaine au lieu de chaque mois.

**Résultats – Biogaz :**

- Méthane observé dans le secteur LES proche de la torchère. Avis de la compagnie Biothermica qui opère la torchère : il ne s'agit pas d'une grosse problématique car les faibles concentrations ne représentent pas un risque d'explosion. Les taux semblent en baisse en septembre.

**Avis de non-conformité du MELCC (29 mars 2022) :**

Deux points de non-conformité :

- Des puits d'observation ne seraient pas maintenus en bon état, et les niveaux d'eau souterraine trop bas ne permettraient pas l'échantillonnage.
- Les limites de détections ne permettent pas de comparer aux critères environnementaux.

Réponse de la Ville de Québec (12 avril 2022) :

- Le niveau de la nappe d'eau souterraine est en constante diminution (fait appuyé par une analyse hydrogéologique), c'est un paramètre hors de contrôle, non lié à un manque d'entretien.

<p>- Pour ce qui est des limites de détection, les méthodes d'analyse ne permettent pas d'avoir le niveau de précision requis. C'est mentionné dans les objectifs environnementaux de rejet dans le CA du lieu d'enfouissement.</p> <p>En attente d'une réponse du MELCC. L'avis de non-conformité pourrait être annulé.</p> <p><i>Question de M. Landry : On constate qu'il y a eu plus d'action que par le passé, est-ce qu'il y a une raison ? Est-ce lié au climat, ou le hasard ?</i></p> <p><i>Mme Saint-Laurent : La plupart des dépassements sont incongrus et ponctuels.</i></p> <p><i>M. Laramée : Les dépassements sont difficilement explicables surtout quand les duplicatas indiquent le contraire. Il y a aussi un contexte général de manque de main d'œuvre qui peut avoir un impact sur la qualité des suivis.</i></p> <p><i>Mme Saint-Laurent : Étant situés à 1,6 km de la rivière Sainte-Anne, l'impact est faible.</i></p>	
<p><b>5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ - Présentation de M. David Sénéchal</b></p> <p><b>Visite du MELCC le 5 juillet.</b> Seul commentaire de l'inspecteur : l'affiche à l'entrée du site est abîmée. Une nouvelle affiche est en commande, ajoutant toutes les informations règlementaires comme les horaires d'ouverture par exemple.</p> <p><b>Inspection de l'agence canadienne des aliments :</b> rien à déclarer. L'inspectrice demandait la liste des animaux que l'on peut croiser sur le site : rats laveurs, orignaux, pygargues.</p> <p>Depuis la mi-août, <b>travaux de nettoyage des réseaux et équipements</b> (retardés par des enjeux administratifs).</p> <p><b>Essais d'étanchéité</b> en cours.</p> <p><b>Réhabilitation de conduites :</b> l'équipe de nettoyage (intervention encore à venir) est coordonnée avec une inspection par caméra qui prend des photos dans les conduites (détection de débris ou autres obstacles à l'écoulement des eaux).</p> <p><b>Quantités reçues au LEVQ entre janvier et août :</b> 16 500 tonnes de matières résiduelles, contre 40 000 tonnes en 2021. Cette différence est due à la revalorisation des cendres d'incinération.</p> <p>Le pH élevé des cendres permet de neutraliser certains gaz nocifs et autres substances nuisibles.</p> <p><b>La station de traitement des eaux</b> fonctionne bien, elle est mise en pause sporadiquement le temps de faire des essais d'étanchéité. La qualité des eaux brutes et traitées est suivie.</p> <p>En ce moment, niveau d'eau minimal du bassin d'accumulation et niveau des étangs de traitement plus bas que la normale.</p>	

Les **travaux d'aménagement de la nouvelle cellule d'enfouissement** devraient débuter en été 2023. Un site d'entreposage des déblais d'excavation a été aménagé, pour recevoir la terre végétale de surface qui pourra être utilisée à l'avenir pour des travaux de recouvrement final des cellules d'enfouissement.

**Teneur élevée en biogaz près du LES :** Au moins d'août, la torchère a été arrêtée quelques semaines du fait d'un problème d'automate, une nouvelle interface a été installée. La période estivale est celle où il y a une plus grande production de biogaz, on peut suspecter que des biogaz ont migré vers la marge du LES. Un puits de captage des biogaz se trouve à proximité du puits d'observation où des hautes teneurs en méthane ont été observées. Il n'y a pas d'autres dangers que le rejet de gaz à effet de serre dans l'environnement.

*Question de Mme Alarie : les cendres en recouvrement sont elles reconnues par le ministère comme faisant partie du recouvrement journalier pour avoir droit à la redistribution de la redevance à l'élimination ?*

*M Sénéchal : Ce qui était reconnu pour le site d'enfouissement de la VdQ, c'est 12% du volume total enfoui.*

*M. Laramée : La façon dont les crédits de redevance sont évalués vont être revus à partir de 2023. Une redevance est payée pour chaque tonne de déchets admise à l'incinération, et un crédit est remis pour les tonnes de matière sortante qui sont valorisées. Ce qui est souhaité, c'est que 100% des cendres qui sont envoyées en valorisation à l'extérieur (site GFL à Champlain) soient créditées. Ce qui est utilisé en recouvrement journalier n'est pas prévu au règlement et n'est pas crédité pour le moment. Une discussion est en cours à ce sujet avec le ministère. Les cendres empêchent d'utiliser du matériau neuf pour faire du recouvrement, mais le ministère veut éviter que les LET mettent plus de cendres que nécessaire pour en valoriser le maximum.*

*Question de M. Traoré : Est-ce que les cendres peuvent avoir une influence sur la qualité des eaux usées ?*

*M. Sénéchal : Étant une matière riche en calcium, magnésium et pH très élevé, il peut y avoir un impact sur les eaux, tout comme toutes les autres matières. En fonction du ratio de cendres et d'autres matières. Il n'y a aucune difficulté à traiter ces eaux usées. Les cendres peuvent aussi avoir un impact sur les autres matières enfouies, elles peuvent être utilisées pour chauler des boues organiques.*

## 6. Bilan financier

Les bilans financiers du 5 mai 2022 et du 14 juin 2022 sont présentés.

*Question de M. Pichette : Le budget de fonctionnement n'est jamais utilisé au complet, est-ce qu'il faudrait se pencher sur cette question-là ?*

*M. Landry : Les visites de sites, ni les activités de groupe, ne peuvent pas être financées par ce budget.*

## **Résolution CVLE 2022-09-20 n° 3 — l'adoption du bilan financier est proposée par Majella Pichette et appuyée par Jean Landry.**

## 7. Varia

### Site internet

Le site web n'est pas fonctionnel.

Mme Saint-Laurent a écrit à l'agence Concept K, l'agence qui est supposée héberger le site web, dont la facture a été payée pour 2022 – 2023.

M. Pichette ajoute que M. Godbout avait travaillé sur ce dossier-là, il ne fait plus partie du comité mais on peut le contacter au besoin. M. Pichette peut fournir le contact de M. Mario Godbout ou M. Olivier Fortin.

M. Landry ajoute que l'OBV Charlevoix-Montmorency n'est pas forcément en mesure de faire la maintenance du site web pour le moment.

M. Saint-Laurent propose de désigner un nouveau secrétariat dans le cas où l'OBV ne pourrait plus assurer la fonction, comme des adjointes à la Ville, du moment que le secrétariat est impartial. S'il y a des factures associées au dépannage du site web, il faudra que ça soit approuvé par le comité.

M. Pichette : on pourra faire un vote par internet (courriel) et l'entériner lors de la prochaine rencontre.

### Séance d'information sur le PMGMR

Mme Alarie : Les séances d'information qui vont porter sur le Projet de PMGMR vont se donner vers la mi-novembre. Un avis public va être publié à la fin septembre avec le sommaire du projet. Des consultations publiques sont aussi prévues.

### Mise en opération du site de valorisation des matières résiduelles

M. Pichette : La visite du site du 16 septembre a été annulée. Une entente a été signée il y a environ 2 ans avec la Ville de Québec pour le prix de la tonne de déchets allant à l'incinérateur (85 \$ la tonne) et le prix de la tonne des matières compostables, moins cher (environ 55\$ la tonne). Présentement le site de valorisation n'est toujours pas en opération, tous les déchets vont à l'incinérateur et coûtent plus cher à la Municipalité. Il serait urgent de mettre le site en opération pour diminuer les coûts municipaux.

M. Laramée : L'ouverture du site s'en vient, c'est en processus de démarrage qui prend plusieurs semaines ou mois.	
<b>8. Prochaine rencontre</b> Prévue pour le 6 décembre 2022, en personne au restaurant le Montagnais avec un souper de Noël.	
<b>9. Fin de la rencontre</b> Le président clôture la rencontre et remercie les membres de leur participation.  20h44 : fin de la rencontre	

## STRUCTURES ET MEMBRES DU COMITÉ

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE EN FONCTION
<b>Citoyens</b>	Citoyenne de la paroisse de Saint-Joachim	Pascale Despins
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Robert Caron
	Citoyen de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Vacant
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	<i>Michel Simard</i>
<b>Groupes environnementaux et socioéconomiques</b>	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Fatao Traore
	Comité d'environnement Côte-de-Beaupré	Jean Landry (OBV)
	Milieu récréotouristique	Denis Lachance
<b>Élus municipaux</b>	Élu de la Ville de Québec	Marie-Josée Asselin
	Élu de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Reynald Cormier
	Élu(s) de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Majella Pichette
	Élu de la Ville de Québec	Vacant
	Élu de la Ville de Beaupré	<i>Michel Beaumont</i>
	Élu de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	<i>Martin Leith</i>
<b>Observateur(s)</b>	Communauté métropolitaine de Québec	Marie-Christine Alarie
<b>Ville de Québec</b>	Division prévention et contrôle environnemental	Roxanne St-Laurent
	Division de la valorisation énergétique	David Sénéchal
	<i>Division de la valorisation énergétique / Sect. de l'exploitation des grands ouvrages</i>	<i>Richard Laramée</i>
<b>Gouvernement du Québec</b>	Santé publique	Vacant
	MELCC	Vacant

Légende :

Membres prévus par la résolution et membres votants

*Membres non prévus par la résolution*

Membres sans droit de vote



**CALENDRIER DES RENCONTRES 2022**

<b>DATES</b>	<b>TYPE DE RENCONTRE</b>
5 mai 2022	Régulière sous forme de visite (complexe de valorisation)
14 juin 2022	Régulière (visioconférence)
20 septembre 2022	Régulière (visioconférence)
6 décembre 2022	Régulière (présentiel, restaurant)